

HAUTS-DE-FRANCE

Empreinte socio-économique

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et matériaux
pour la construction

Synthèse



©Crédit photo : Freepik/macrovect

Sommaire

La filière des matériaux pour la construction en France	p.3
Introduction	p.4
Périmètre de l'étude	p.5
Chiffres clés Hauts-de-France	P.7
1. L'industrie extractive : Granulats et Roches Ornementales et de Construction	p.10
2. L'industrie de transformation : Béton Prêt à l'Emploi (BPE)	p.17
Méthodologie	p.21



©crédit photo : Carrière du Bassin de la Sambre Photothèque Groupe CB

La filière des matériaux pour la construction en France



Les industries des carrières et matériaux pour la construction regroupent deux types d'activité :

- **Les industries extractives** (tous gisements destinés à la construction) qui valorisent les ressources géologiques telles que les roches massives, les roches meubles, le granit...
- **Les industries de transformation** qui fabriquent, à partir des matières premières extraites, des produits tels que le béton prêt à l'emploi (BPE), les produits en béton (tuyaux, dalles, blocs...), le ciment...

La production de granulats recyclés s'effectue à partir des matériaux de déconstruction.

Ces produits sont ensuite utilisés par de nombreux secteurs d'activité :

Le bâtiment, les travaux publics, mais aussi le secteur ferroviaire (fourniture de ballast), le funéraire, l'agriculture (dans le cadre de l'amendement agricole).

Cette filière a ainsi en charge la gestion de l'approvisionnement en ressource minérale et a par conséquent un rôle d'intérêt collectif.

introduction

Une industrie indispensable à l'économie régionale

La ressource minérale pour la construction est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du bâtiment et des travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, gypse...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles...).

Chaque année, près de **23 millions de tonnes de granulats*** issus des carrières et du recyclage sont extraits (6% de la production nationale) pour alimenter l'économie des Hauts-de-France ou commercialisés à l'échelle nationale. A cela, il faut ajouter la production de roches ornementales et de construction (6% du chiffre d'affaires hexagonal) et plus de 2 560 milliers de m³ de béton prêt à l'emploi (6% de la production métropolitaine).

Les productions de granulats, de roches ornementales et de construction et de béton prêt à l'emploi représentent **un chiffre d'affaires annuel de près de 610 millions d'euros*** dans les Hauts-de-France (près de 7% du chiffre d'affaires national 2019).

La région se positionne au 8ème rang des régions françaises en termes de chiffre d'affaires

Plus de **2 300 emplois (en équivalent temps plein)** dépendent directement de ces activités. À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique locale.

La présence sur un territoire d'une carrière, dont la durée de vie est relativement longue, ou encore d'une centrale à béton fait aussi de ces industries **un élément structurant du tissu économique local**, tout particulièrement en milieu rural.

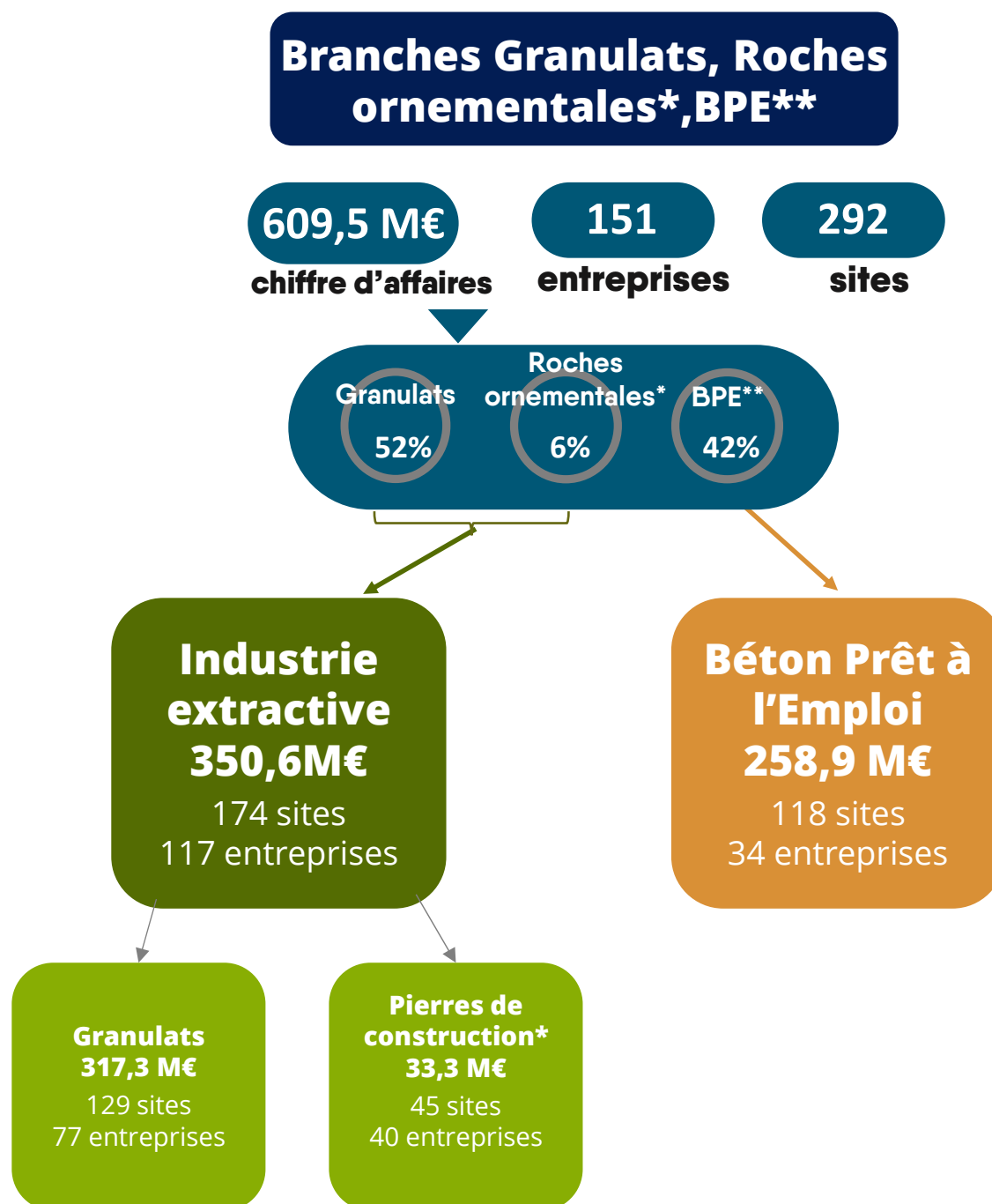
A l'évaluation des retombées économiques de l'industrie des carrières, on peut aussi y associer la dimension foncière. L'emprise foncière d'une carrière marque et modèle le territoire. Cependant, l'exploitation d'une carrière constitue une occupation temporaire du sol. Les pratiques actuelles, découlant de l'évolution réglementaire permettent de faire des remises en état des opportunités pour les territoires : valorisation de milieux naturels d'intérêt écologique (zones humides abritant une riche biodiversité par exemple), reboisement, restitution en terres agricoles, réalisation de bases de loisirs...

©crédit photo : Carrière du Bassin de la Sambre
Photothèque Groupe CB

* Donnée 2019

Périmètre de l'étude en Hauts-de-France

(chiffres 2019)



Source : Chiffres clés régionaux 2019 – UNICEM (enquête annuelle 2019)

*Pierres de construction ou Roches ornementales (taille, pierre et façonnage)

**Béton Prêt à l'Emploi

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux pour la construction

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux pour la construction ne se limitent pas à son seul champ d'activité**. Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à quantifier les flux financiers et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité.

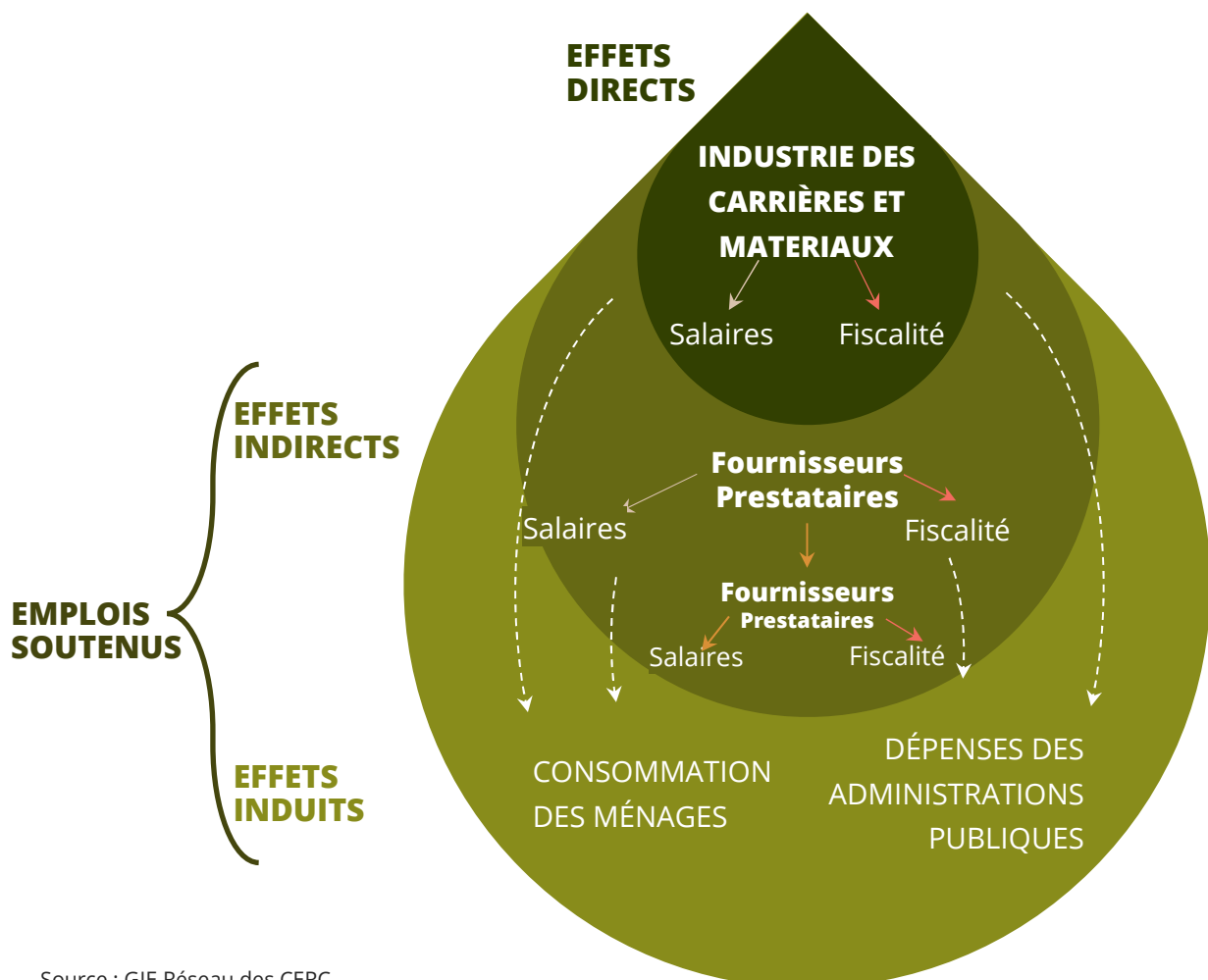
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** : concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** : traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux pour la construction



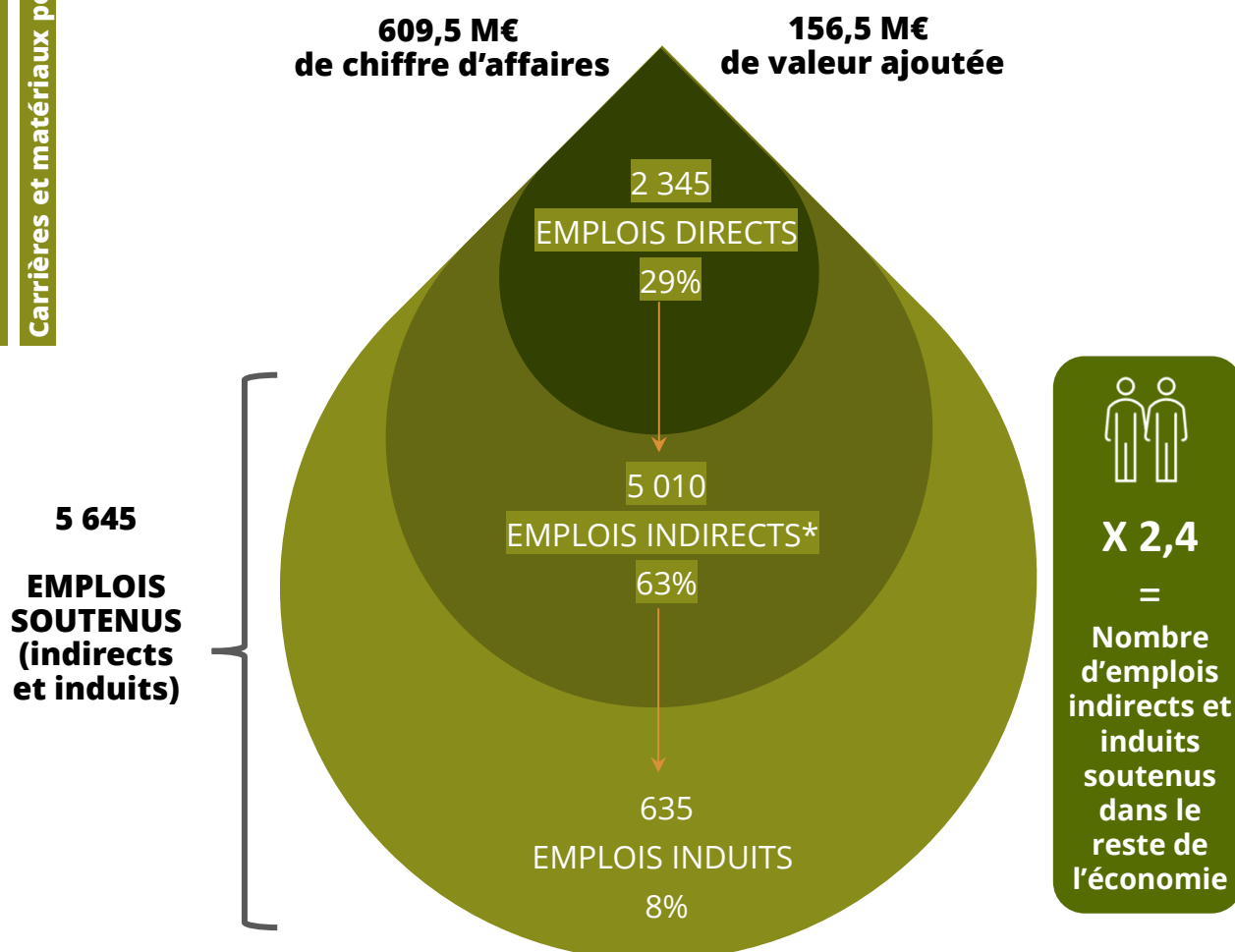
Source : GIE Réseau des CERC

Près de 8 000 emplois directs, indirects et induits dans l'ensemble de la filière

Les activités liées à la production de granulats, celles qui relèvent des productions et des transformations des roches ornementales, pierres de constructions et la fabrication du béton prêt à l'emploi soutiennent **près de 8 000 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites dans les Hauts-de-France.**

Le nombre d'emplois totaux soutenus est de 2,4 fois supérieur au nombre d'emplois directs. Ainsi, pour chaque emploi direct des activités de production de granulats, de production et transformation de roches ornementales et de production de béton prêt à l'emploi, **2,4 emplois supplémentaires sont soutenus dans le reste de l'économie régionale.**

7 990 emplois directs, indirects et induits dans l'industrie des carrières et matériaux de construction (en équivalent temps plein)



*Emplois indirects sans double compte

Source : CERC Hauts-de-France

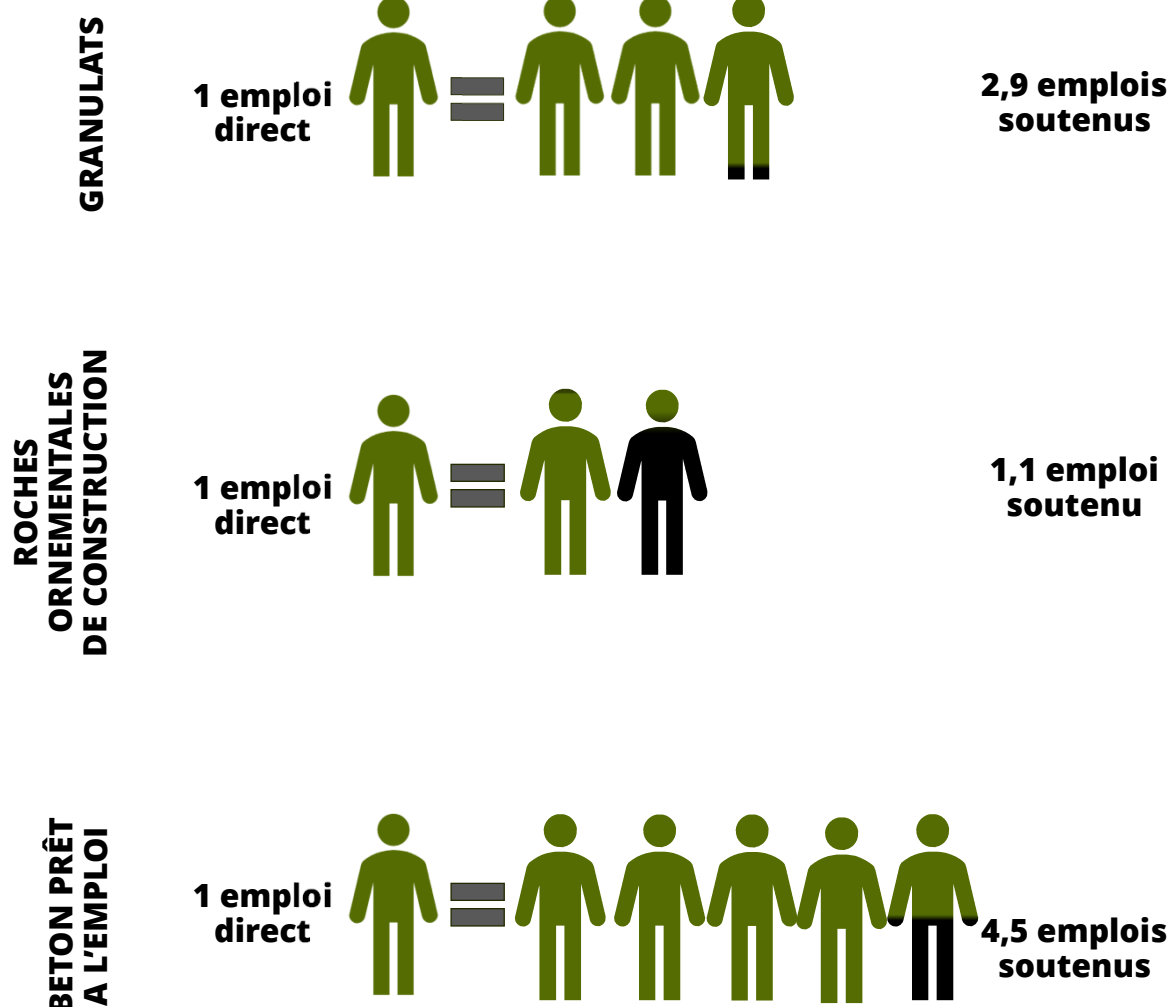
Au total, plus de 2 emplois soutenus dans le reste de l'économie par l'industrie des granulats, roches ornementales et de construction et le béton prêt à l'emploi

Le nombre des emplois totaux soutenus dans le reste de l'économie régionale diffère d'un secteur à l'autre.

Ainsi, dans l'industrie du béton prêt à l'emploi le nombre d'emplois soutenus est le plus élevé : il est 4,5 fois supérieur au nombre d'emplois directs, c'est-à-dire que pour chaque emploi direct de l'industrie du BPE, 4,5 emplois supplémentaires sont soutenus.

Dans l'exploitation des granulats 1 emploi direct soutient 2,9 emplois indirects et induits.

Dans le secteur des roches ornementales et de construction, 1 emploi direct soutient 1,1 emploi indirect et induit.

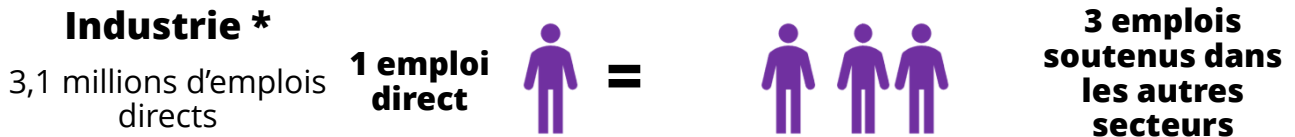


Source : CERC Hauts-de-France

Quelques éléments de comparaison

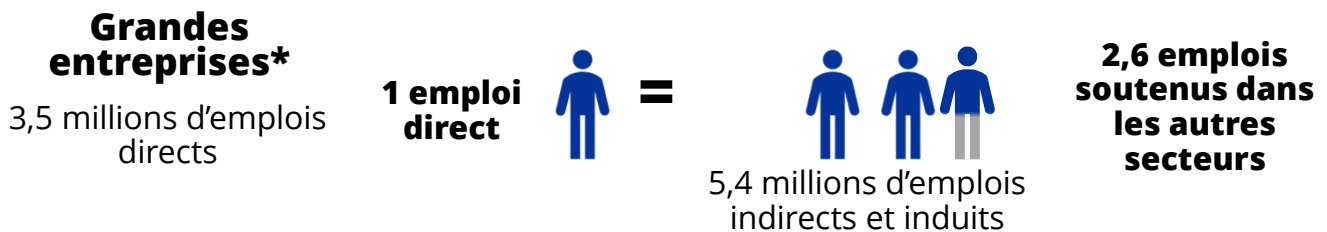
Certains secteurs ont fait l'exercice de mesurer quel était l'effet d'entraînement de leur activité dans l'emploi : quelques exemples sont présentés ci-dessous

[En France]



Source : UIMM La fabrique de l'Avenir

Selon l'INSEE, l'Industrie : comprend les entreprises ayant leur activité principale exercée (APE) dans les sections B (industries extractives), C (industrie manufacturière), D (production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné), E (production et distribution d'eau, assainissement et gestion des déchets, dépollution) de la nomenclature d'activités NAF rév. 2 [voir annexe Nomenclature d'activités française]. L'artisanat commercial (charcuterie, boulangerie-pâtisserie) est comptabilisé dans l'industrie, car son activité de fabrication l'emporte sur celle de revente en l'état de marchandises, même si les secteurs concernés sont proches par certains aspects du commerce de détail alimentaire spécialisé (vente directe à des consommateurs dans des magasins, etc.).



Source : AFEP – Cabinet UTOPIES – juin 2018

* Les Grandes Entreprises sont composées d'une myriade de petites structures.

Si selon l'INSEE, il existe bien 274 Grandes Entreprises de plus de 5 000 personnes ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 Md€, l'étude a montré que sur les 146 500 établissements étudiés, 95 % d'entre eux comptabilisent moins de 100 salariés.

[Hauts-de-France]



Source : CERC Hauts-de-France -2022



Source : Écostratégie l'emploi généré par l'agriculture dans les Hauts-de-France - mai 2018

1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats,
Roches ornementales
et de construction

[GRANULATS]

4 000 emplois directs, indirects et induits concernés par l'industrie des granulats

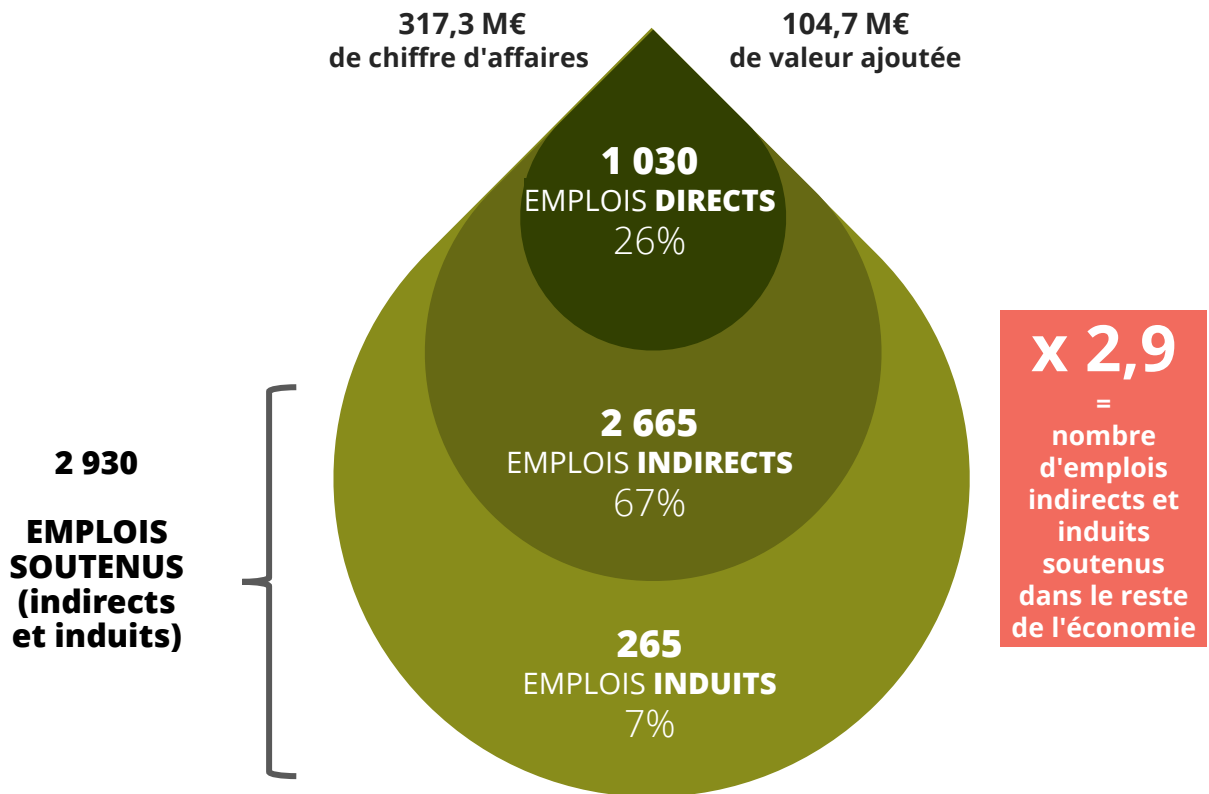


©crédit photo : Photothèque Eurovia

Les activités de production de granulats soutiennent **près de 4 000 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites dans les Hauts-de-France.**

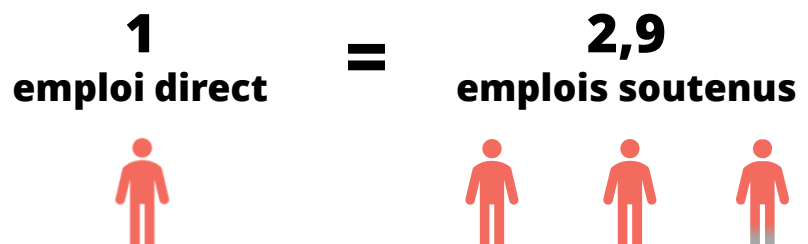
Le nombre total d'emplois soutenus est de 2,9 fois supérieur au nombre d'emplois directs. Ainsi, pour chaque emploi direct dans l'industrie des carrières et matériaux, ce sont **2,9 emplois supplémentaires qui sont soutenus dans le reste de l'économie.**

3 960 emplois concernés
en équivalent temps-plein



Source : CERC Hauts-de-France

Pour chaque emploi direct dans l'industrie des granulats, près de 3 emplois soutenus dans le reste de l'économie régionale



[GRANULATS]

De nombreux secteurs d'activité impliqués



Une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

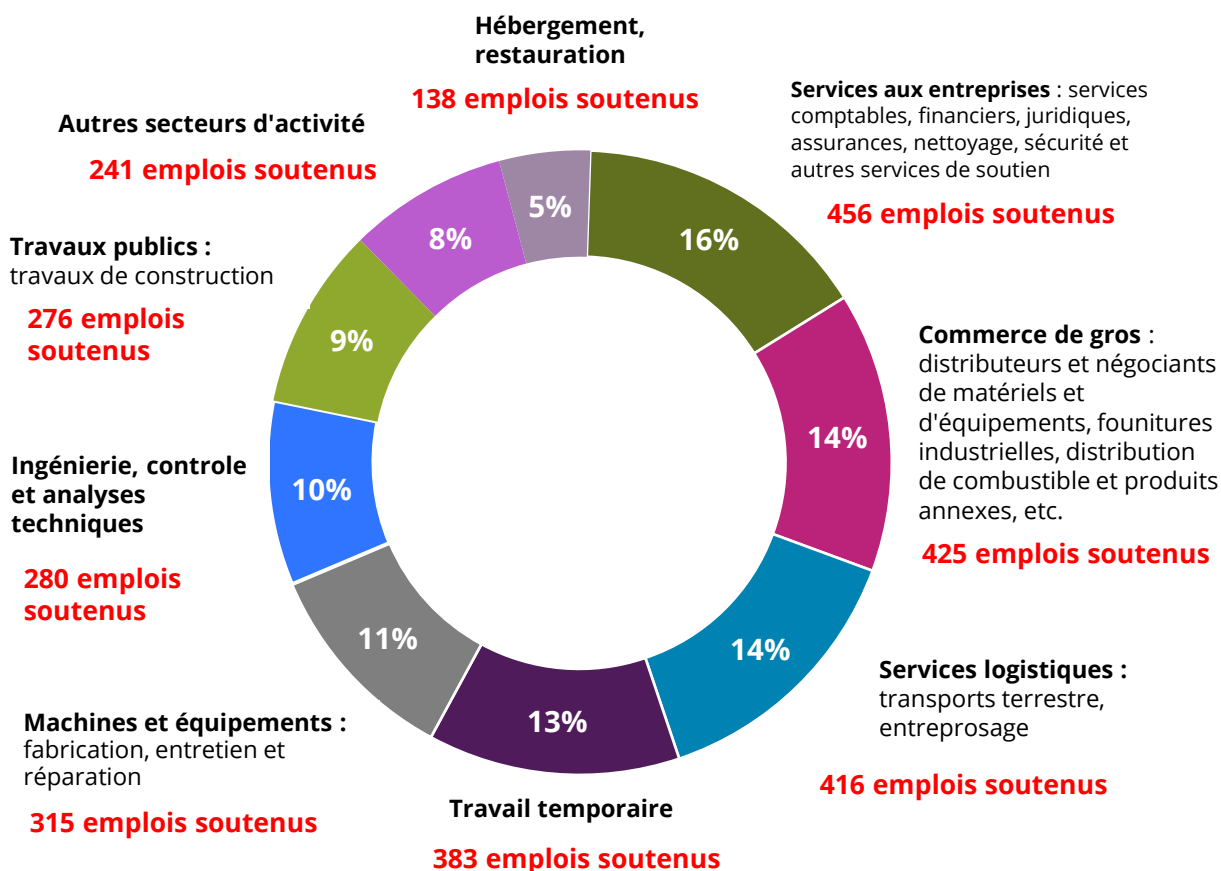
L'ensemble des effets indirects et induits s'étend à de nombreuses branches d'activité en dehors de celle de l'extraction et l'exploitation des granulats. Ainsi, quatre secteurs d'activité sont plus fortement concernés : les services aux entreprises, le commerce de gros, les services logistiques et le travail temporaire.

16% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) relèvent des services aux entreprises (banques, assurances, services comptables, juridiques, financiers, services de nettoyage, etc.).

Au second rang, le commerce de gros (distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustible et de produits annexes), ainsi que les services logistiques (transports terrestres, entreposage) représentent, chacun, respectivement 14% des emplois indirects et induits.

En troisième position, les activités relatives au travail temporaire affichent 13% des emplois soutenus.

Répartition des emplois indirects et induits par branche d'activité et nombre d'emplois soutenus



Source : CERC Hauts-de-France

[GRANULATS]

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

9,5
M€

Les contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) représentent 9,5 millions d'euros pour la branche granulats en région. Elles comprennent la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la contribution économique territoriale (CET = la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée), la taxe foncière, la taxe à l'essieu, etc.

La taxe générale sur les activités polluantes, perçue au niveau national, représente un montant de 4,5 millions d'euros (près de la moitié du total des contributions fiscales).

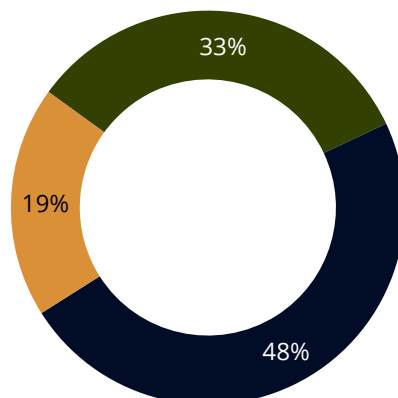
3,2 millions d'euros intéressent, pour une grande partie, la fiscalité locale et abondent les budgets des collectivités locales (33%).

Répartition de la contribution fiscale

(hors impôt sur les sociétés)



Contribution Economique Territoriale (CET) = la cotisation foncière des entreprises (taxe sur l'utilisation du foncier) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.



- Contribution économique territoriale*
- Taxe générale sur les activités polluantes
- Autres taxes

Source : CERC Hauts-de-France



©crédit photo : Carrières Chouvet

ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION



©crédit photo : tailleur de marbre Carrières de la Vallée Heureuse

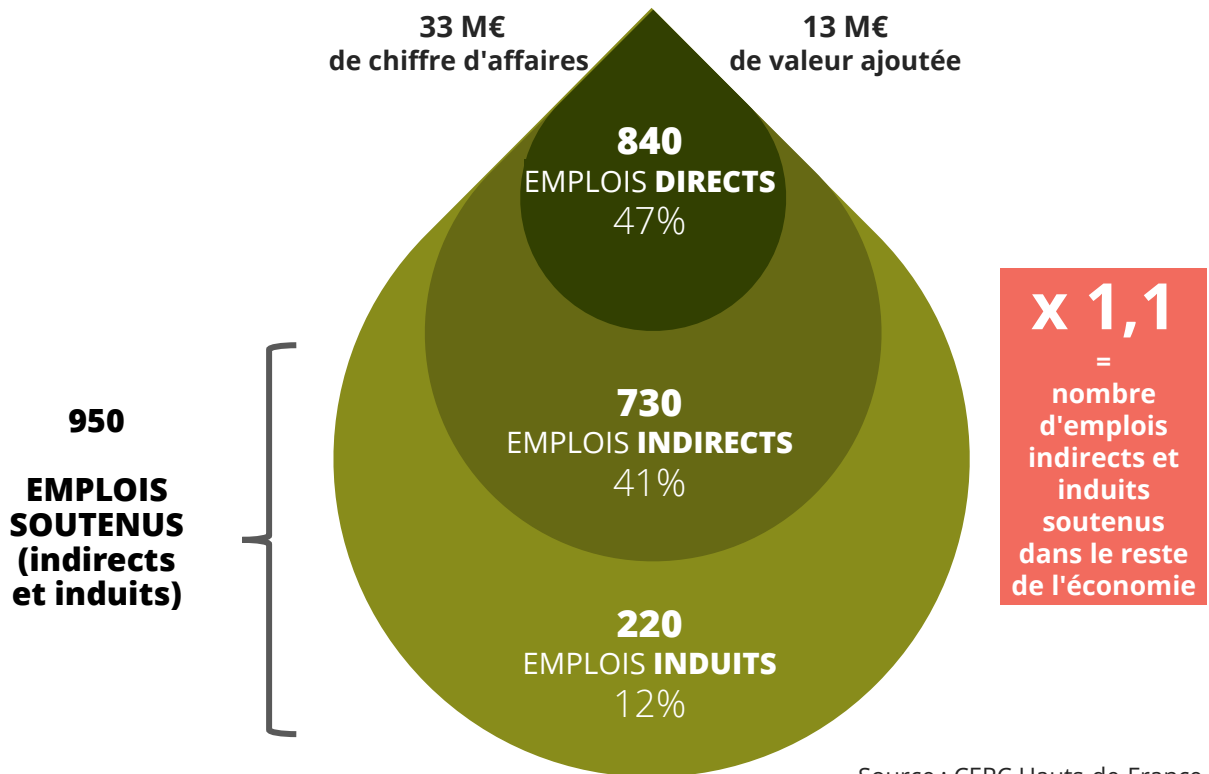
Près de 1 800 emplois directs, indirects et induits concernés par l'extraction et la transformation de roches ornementales et de construction

Les activités d'extraction et de transformation de roches ornementales soutiennent **près de 1 800 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites dans les Hauts-de-France.**

Tous ces emplois non délocalisables permettent de soutenir l'activité économique dans les territoires.

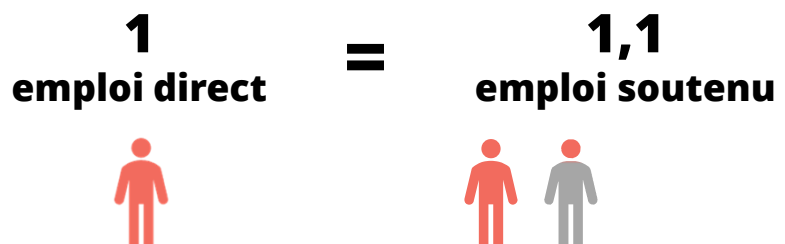
Ainsi, le nombre d'emplois totaux soutenus est de 1,1 fois supérieur au nombre d'emplois directs. C'est-à-dire que pour chaque emploi direct dans la branche d'extraction et de transformation des roches ornementales et de construction, **1,1 emploi supplémentaire est soutenu dans le reste de l'économie.**

1 790 emplois concernés
en équivalent temps-plein



Source : CERC Hauts-de-France

Pour chaque emploi direct dans les roches ornementales et de construction, plus de 1 emploi soutenu dans le reste de l'économie



ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION



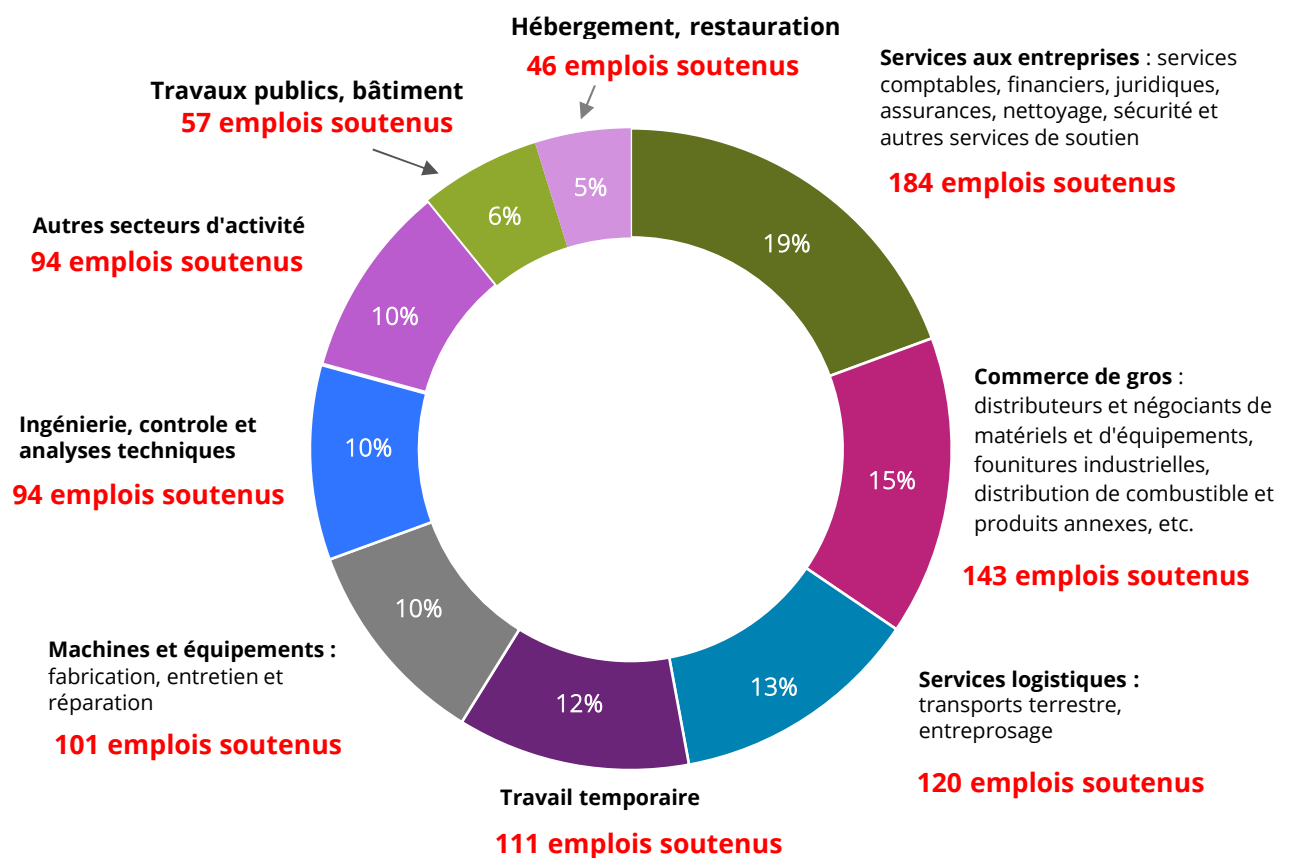
Une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

De nombreux secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits recouvrent de nombreuses branches d'activité en dehors du cœur de métier des roches ornementales et de construction. Deux branches sont plus fortement influencées, à savoir, les services aux entreprises et le commerce de gros. Viennent ensuite les services logistiques et le travail temporaire.

Ainsi, 19% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) relèvent des services aux entreprises : services comptables, financiers, juridiques, assurance, nettoyage, sécurité et autres services de soutien. Au second rang, le commerce de gros représente 15% des emplois indirects et induits. Les services logistiques, avec 120 emplois soutenus se positionnent au 3^{ème} rang : leur part représente 13% du total des emplois soutenus.

Répartition des emplois indirects et induits par branche d'activité et nombre d'emplois soutenus



Source : CERC Hauts-de-France


[ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION]

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

1
M€

La contribution fiscale du secteur des roches ornementales et de construction s'élève à 1 million d'euros, hors impôts sur les sociétés.

Elle comprend la contribution économique territoriale* (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

 Contribution Economique Territoriale (CET) = la cotisation foncière des entreprises (taxe sur l'utilisation du foncier) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.



©crédit photo : Carrières de la Vallée Heureuse

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi
[BPE]

BETON PRÊT A L'EMPLOI

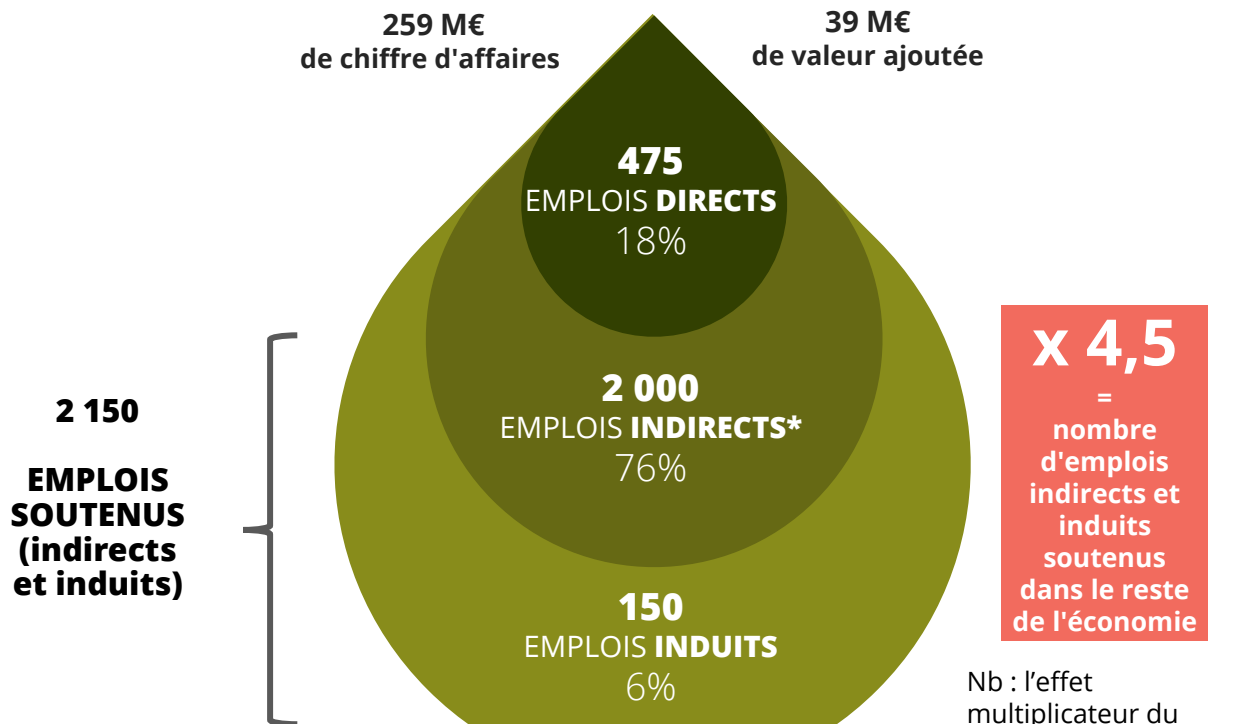
Plus de 2 600 emplois concernés

Avec 118 sites, la production de BPE participe à la création de richesse dans les territoires des Hauts-de-France. Elle contribue à la vie économique en soutenant plus de 2 600 emplois (en équivalent temps plein) dont 18% sont des emplois directs, 76% sont des emplois indirects et 6% des emplois induits.

Tous ces emplois sont non délocalisables et permettent de soutenir l'aménagement dans les territoires au travers de l'activité du bâtiment et des travaux publics.

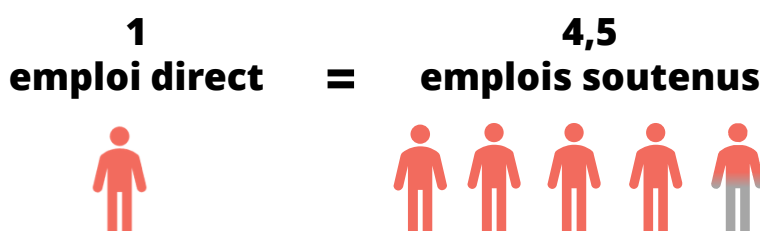
Le nombre d'emplois totaux soutenus est 4,5 fois supérieur au nombre d'emplois directs. Ainsi, pour chaque emploi direct dans l'industrie du béton prêt à l'emploi, **4,5 emplois supplémentaires sont soutenus dans le reste de l'économie.**

2 625 emplois concernés en équivalent temps-plein



dont 385 emplois sont comptabilisés dans les emplois directs de l'industrie extractive

Nb : l'effet multiplicateur du nombre d'emplois indirects et induits soutenus dans le reste de l'économie (hors industrie extractive) est de 3,7



Source : CERC Hauts-de-France

BETON PRÊT A L'EMPLOI

De nombreux secteurs d'activité impliqués

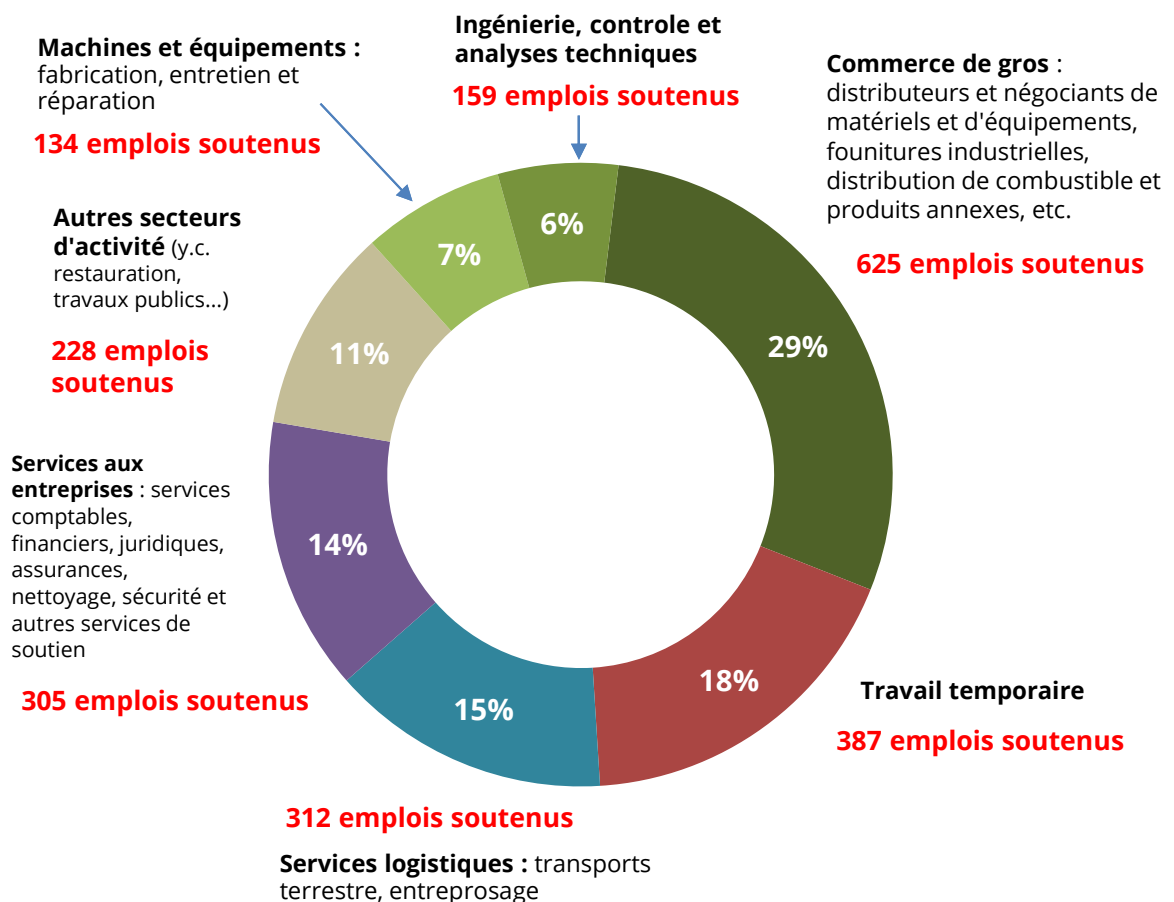
L'ensemble des effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité en dehors du strict périmètre de production de BPE. Les branches les plus impactées sont le commerce de gros, le travail temporaire, les services logistiques et les services aux entreprises.

Ainsi, 29% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) relèvent du commerce de gros : distributeurs et négociants de matières premières, de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, énergie, etc.

Au second rang, le travail temporaire représente 18% des emplois indirects et induits.

Les services logistiques, avec plus de 300 emplois soutenus, soit 15% se positionnent au 3^{ème} rang, devant les services aux entreprises, leur part représentant 14% du total des emplois soutenus.

Répartition des emplois indirects et induits par branche d'activité



Source : CERC Hauts-de-France

BETON PRÊT A L'EMPLOI

5
M€

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

La contribution fiscale* de l'industrie du Béton Prêt à l'Emploi s'élève à 4,7 millions d'euros hors impôts sur les sociétés.

Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

Source : CERC Hauts-de-France



Contribution Economique Territoriale (CET) = cotisation foncière des entreprises et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.



©crédit photo : centrale à béton CuBe - Photothèque Groupe CB

Méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la production de granulats naturels et recyclés, l'extraction et la transformation des roches ornementales et de construction et la production de BPE.

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation (source INSEE). Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes (via la base de données DIANE), et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. Les effets sur l'emploi ont été mesurés sans les limiter à la région d'origine de la production. Ainsi, l'industrie des matériaux d'autres régions peut soutenir des emplois en Hauts-de-France. Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quelque soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influe sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects.

Avec le concours des membres de la CERC



Institut national de la statistique
et des études économiques



UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT
HAUTS-DE-FRANCE

Avec le concours financier de



Et des membres du GIE Réseau des CERC



CERC Hauts-de-France

Tél. : 03.20.40.53.99 | cerc.hauts-de-france@i-carre.net
www.cerc-hautsdefrance.fr

